Pour un nouveau mandat réussi !

Liminaire au CSE constitutif du réseau de france•tv

Alors que s'ouvre aujourd'hui la deuxième saison des CSE, au Siège et au Réseau régional, FO France TV rappelle deux revendications essentielles.

La première, nous l'avons déjà exprimé à plusieurs reprises : il est indispensable que les élus puissent exercer leurs mandats dans de bonnes conditions, et ce quel que soit leur métier. Et des bonnes conditions, c'est tout d'abord pouvoir être détachés pour assister aux réunions sans que cela présente un problème dans nos services d'appartenance.

Or, nous savons qu'aujourd'hui, cette capacité n'est pas la même selon le métier exercé ou le service auquel on appartient.

Si certains élus peuvent être détachés sans difficulté, il n'en n'est malheureusement pas de même pour tous. Entre la difficulté d'être libéré et tout le travail qui risque d'attendre ces personnels (et notamment les administratifs) lorsqu'ils reviennent, force est constater que nous ne sommes pas loin de l'entrave.

Nous l'avons déjà exprimé à plusieurs reprises à la direction du dialogue social : nous exigeons que, dans le cadre des négociations sur le fonctionnement des instances, des dispositions soient prises au plan national pour que tous les élus (et notamment les administratifs) puissent travailler.

Deuxième revendication, beaucoup plus positive : nous saluons l'accord signé par FO France TV permettant aux représentants de proximité suppléants de voir le jour. Au cours de ce CSE constitutif, nous allons les désigner dans les périmètres. Et nous savons que, ainsi, la charge des élus de proximité va pouvoir être allégée.

Mais cette disposition entraîne le fait que de nombreux nouveaux élus vont arriver. Et il nous semble donc important qu'ils puissent débuter dans de bonnes conditions. Y compris les suppléants.

C'est la raison pour laquelle FO France TV demande aujourd'hui à la direction d'accepter que, lors des instances de proximité constitutives, l'ensemble des élus puisse participer. Cela nous semble particulièrement important pour qu'ils soient bien installés dans ces nouveaux mandats.

C'est ainsi que l'entreprise saura se donner de bonnes chances pour que ce nouveau mandat soit réussi.

Paris, le 14 avril 2022

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce R2811 - 01.56.22.54.40/43.76
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15